

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200069748-20230321-2023-BPCCVG-BF

Accusé certifié exécutoire

délibération
D_2023_3_4

Réception par le préfet : 27/03/2023

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 38

Votants : 42

**Objet : Finances Vote des
budgets primitifs 2023**

L' an deux mille vingt trois, le mardi 21 mars à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 14 Mars 2023

Titulaires : Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur POUSSARD Yves, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame MARSULT Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur FAVREAU Jacky

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame AUMONIER Vanessa

Pouvoirs :

Monsieur FRERE Fabrice a donné pouvoir à Madame HAYE Nadia
Monsieur MEEN Dominique a donné pouvoir à Monsieur OLIVIER Pascal
Monsieur PETORIN Patrick a donné pouvoir à Madame GOURMELON Catherine
Madame BIEN Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAILLET Patrick

Absent(s) : Monsieur LIBNER Jérôme, Madame GIRARD Marie-Sandrine

Excusé(s) : Monsieur LEGERON Vincent, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur FRERE Fabrice, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur PETORIN Patrick, Madame BIEN Michèle

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

M. le Président commente les propositions budgétaires présentées par chapitre pour chacun des budgets pour l'année 2023.

Vu le code général des collectivités territoriales
Vu le projet de territoire validé le 19 juillet 2022

Considérant le débat sur les orientations budgétaires exposées en conseil du 17 janvier 2023

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité **APPROUVE, les budgets primitifs 2023 du budget principal et budgets annexes qui s'équilibrent en dépenses et recettes de la façon suivante** :

Budgets	BP 2023
Budget principal	
<i>Section de fonctionnement</i>	13 049 407,07
<i>Section d'investissement</i>	2 928 603,90

Budget annexe locaux commerciaux	
Section de fonctionnement	74 922,68
Section d'investissement	154 428,78

Budget annexe portage repas	
Section de fonctionnement	192 504,59
Section d'investissement	27 696,35

Budget annexe Photovoltaïque	
Section de fonctionnement	21 004,00
Section d'investissement	45 579,41

budget régie sictom	
section de fonctionnement	3 348 287,05
section d'investissement	813 731,49

Budget annexe ZA l'Alière	
Section de fonctionnement	98 356,30
Section d'investissement	98 355,30

Budget annexe ZA La Chabrandière	
Section de fonctionnement	209 011,15
Section d'investissement	222 736,50

Budget annexe ZA La Croix des vignes	
Section de fonctionnement	226 153,97
Section d'investissement	143 767,71

Budget annexe ZA avenir 1	
Section de fonctionnement	68 743,03
Section d'investissement	59 416,54

Budget annexe ZA avenir 2	
Section de fonctionnement	313 384,81
Section d'investissement	331 716,84

Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance
Francine CHAUSSERAY

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Emis le 21/03/2023
Publié le 23/03/2023
Transmis en sous-préfecture le

Fait et délibéré, les jours,
mois et an ci-dessus.

Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU



[Handwritten signature]

